

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Informations générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|---|-----------------------|
| <input type="checkbox"/> Réclamation | : contact@mupras.com |
| <input type="checkbox"/> Prise en charge | : pec@mupras.com |
| <input type="checkbox"/> Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 2319

Société : R.A.M 69037

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

IBRAHIM MARIE CHRISTINE

Date de naissance :

01/12/1956

Adresse :

255 Rue Daphné O. Dablaouet

Tél. 0661113430 Total des frais engagés :

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Docteur V. I.
Dermatologue
218, Avenue Ambassadeur Ben Abdellah
Casablanca -
Tél: 05 22 24 11 19 / 05 22 40 50 82

Date de consultation : 26/04/2021

Nom et prénom du malade : IBRAHIM MARIE CHRISTINE

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Affiche Dentiste

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
26/04/2021	C2	A2	700 Dhs 600 Dhs	V. DEVICO DENTOLOGUE Ambassadeur Ben Aicha Casablanca 0522241119 / 0522405083

EXECUTION DES ORDONNANCES

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
IBORATO TAZI BTOLOC Pte d'Alger - Casablanca 227 2809 - Fax: 03 77 28 86	27.04.21	B 410	580,00

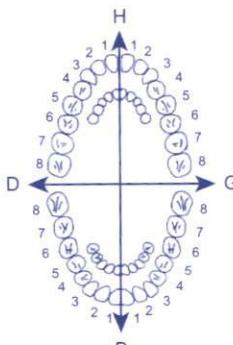
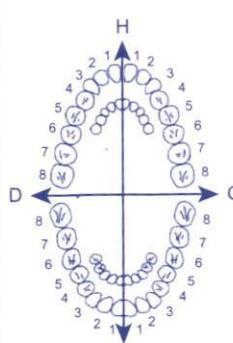
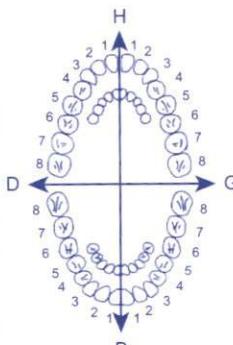
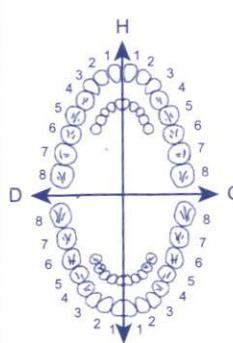
AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan d

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>
				FIN D'EXECUTION <input type="text"/>
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	25533412 00000000 35533411	21433552 00000000 11433553	H D B G	COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DATE DU DEVIS <input type="text"/>
				DATE DE L'EXECUTION <input type="text"/>

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur D. Devico

Dermatologue

Membre de la société française de dermatologie

Centre Dermo-Laser

218, Av. de l'Ambassadeur Ben Aïcha

Tél. : 05 22 24 11 19 / 05 22 40 50 82

Casablanca

الدكتور دوفيكيو

أمراض الجلد

عضو الجمعية الفرنسية لأمراض الجلد

مركز درمو-الليزر

شارع السفير بن عائشة 218

الهاتف : 05 22 40 50 82 / 05 22 24 11 19

الدار البيضاء

P. Z. 5. Avril 2021

IB Gul Nore
christine

F N phys

L V S

3 C R D

A Tenderness

7/8 CT

LABORATOIRE TAZI
TAZI Mohamed
BIOLOGISTE
78, Rue d'Alger - Casablanca
Tel: 05 22 27 28 08 - Fax: 05 22 29 54 86
Cris de nègre
gly envoi

Docteur D. Devico

بالبعد : أيام الاثنين، الثلاثاء والخميس من التاسعة صباحا إلى الثانية عشرة

Sur rendez-vous les Lundi - Mardi - Jeudi de 9h à 12h et de 14h à 15h, et Vendredi matin de 9h à 12h

فعلن يوم الجمعة بعد الظهر وكل يوم الأربعاء والسبت

Fermé le Vendredi après midi et les Mercredi et Samedi toute la journée

LABORATOIRE TAZI D'ANALYSES MEDICALES

78, Rue d'Alger - CASABLANCA

Tél. : 0522 27 28 08 - 27 53 88 - 27 52 39 . Fax : 0522 29 64 86

I.F 40 30 32 50 ICE 001656516000089 INPE: 093001246



T P : 35 504 101 - CNSS : 1121946 - R.C. : 187112 01

Casablanca le mardi 27 avril 2021 Mademoiselle IBGUI MARIE CHRISTINE

FACTURE N°	326682
------------	--------

Analyses :

Hémato : Numération formule plaquettes -----	B	80	
Hémato : Vitesse de sédimentation -----	B	30	
Chimie : Glycémie (à jeûn) -----	B	30	
Chimie : Créatinine -----	B	30	
Chimie : Transaminases -----	B	100	
Chimie : Gamma -G.T. -----	B	50	
Chimie : Protéine C réactive -----	B	100	Total : B 420

Prélèvements :

Sang-----	Pc	1,5
-----------	----	-----

TOTAL DOSSIER	590,00 DH
---------------	-----------

Arrêtée la présente facture à la somme de :

Cinq Cent Quatre vingt Dix Dirhams

LABORATOIRE TAZI
TAZI Mohamed
BIOLOGISTE
78, Rue d'Alger - Casablanca
Tel: 05 22 27 28 08 - Fax: 05 22 29 64 86



مختبر التازي للتحاليلات الطبية

LABORATOIRE TAIZI D'ANALYSES MEDICALES



TAZI MOHAMED

TAZI KARIM

PHARMACIENS BIOLOGISTES - DIPLOMES D'ETUDES SPECIALES DE BIOCHIMIE, IMMUNOLOGIE,
HEMATOLOGIE, BACTERIOLOGIE ET VIROLOGIE

Docteur VICTORY DEVICO

Mademoiselle IBGUI MARIE CHRISTINE

218, Avenue de l'Ambassadeur Ben Aicha
CASABLANCA

Réf. : 21D1330

Examen du 27/04/21 - Edité le 27/04/21

Page : 1/2

<u>ANALYSES</u>	<u>RESULTATS</u>	<u>UNITES</u>	<u>NORMALES</u>	<u>ANTECEDENTS</u>
-----------------	------------------	---------------	-----------------	--------------------

NUMERATION SANGUINE (AUTOMATE SYSMEX XT-4000i)

23/12/13

HEMATIES -----	5,08	106/mm ³	4,2 - 5,2	4,86
HEMOGLOBINE -----	12,8	g/100 ml	12 - 16	13,0
HEMATOCRITE -----	42,4	%	38 - 47	40,7
- VGM -----	84	µ ³	80 - 95	84
- TGMH -----	25	pg	27 - 33	27
- CGMH -----	30	g/100 ml	30 - 35	32
LEUCOCYTES -----	5 700	/mm ³	4000 - 10000	6700
FORMULE				
POLYNUCLEAIRES NEUTROPHILES -----	50	%	50 - 70	60
ou		2 850	/mm ³	2000 - 7500
POLYNUCLEAIRES EOSINOPHILES -----	2	%	1 - 3	0
ou		114	/mm ³	0
POLYNUCLEAIRES BASOPHILES -----	0	%	< 1	0
ou		0	/mm ³	0
LYMPHOCYTES -----	40	%	20 - 40	33
ou		2 280	/mm ³	800 - 4000
MONOCYTES -----	8	%	2 - 10	7
ou		456	/mm ³	469
PLAQUETTES-----	214 000	/mm ³	150000 - 400000	220000

VITESSE DE SEDIMENTATION BD SEDI-15

05/02/16

1 ^{ère} HEURE-----	18	mm	16
2 ^{ème} HEURE-----	38	mm	44

LO



مختبر التازي للتحاليلات الطبية
LABORATOIRE TAIZI D'ANALYSES MEDICALES

TAZI MOHAMED

NF EN ISO 9001:2008
ASCLII
 CERTIFICAT MA-2015-XIV.
QUALITATEM
www.asclii-qualitatem.fr

TAZI KARIM

PHARMACIENS BIOLOGISTES - DIPLOMES D'ETUDES SPECIALES DE BIOCHIMIE, IMMUNOLOGIE,
 HEMATOLOGIE, BACTERIOLOGIE ET VIROLOGIE

Docteur VICTORY DEVICO
 218, Avenue de l'Ambassadeur Ben Aicha
 CASABLANCA

Mademoiselle IBGUI MARIE CHRISTINE

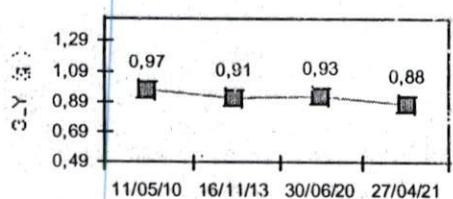
Examen du 27/04/21 - Edité le 27/04/21

Réf. : 21D1330

Page : 2/2

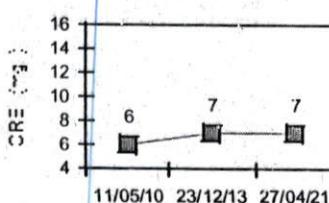
ANALYSESRESULTATSUNITESNORMALES ANTECEDENTS**BIOCHIMIE (AUTOMATE ROCHE COBAS 6000)**

GLYCEMIE A JEUN ----- 0,88 g/l 4,90 mmol/l 0,70 - 1,10 0,93 30/06/20 30/06/20



Dates d'antériorités

CREATININNE ----- 7 mg/l 62 µmol/l 6 - 12 7 23/12/13 23/12/13



Dates d'antériorités

TRANSAMINASES OT ----- 13 UI/l < 35 16/11/13 16/11/13 32

TRANSAMINASES PT ----- 11 UI/i < 35 16/11/13 16/11/13 40

GAMMA GT ----- 23 UI/I 7 - 32 16/11/13 16/11/13

PROTEINE C REACTIVE ----- 2,0 mg/l < 6 05/02/16 05/02/16 5,0